

Affaire : CIC C/ AVOVENTES

Dossier n° : 24/00144

AUDIENCE D'ADJUDICATION DU 1^{er} OCTOBRE 2025 – 9H30

DIRE MODIFICATION ADRESSE POSTALE

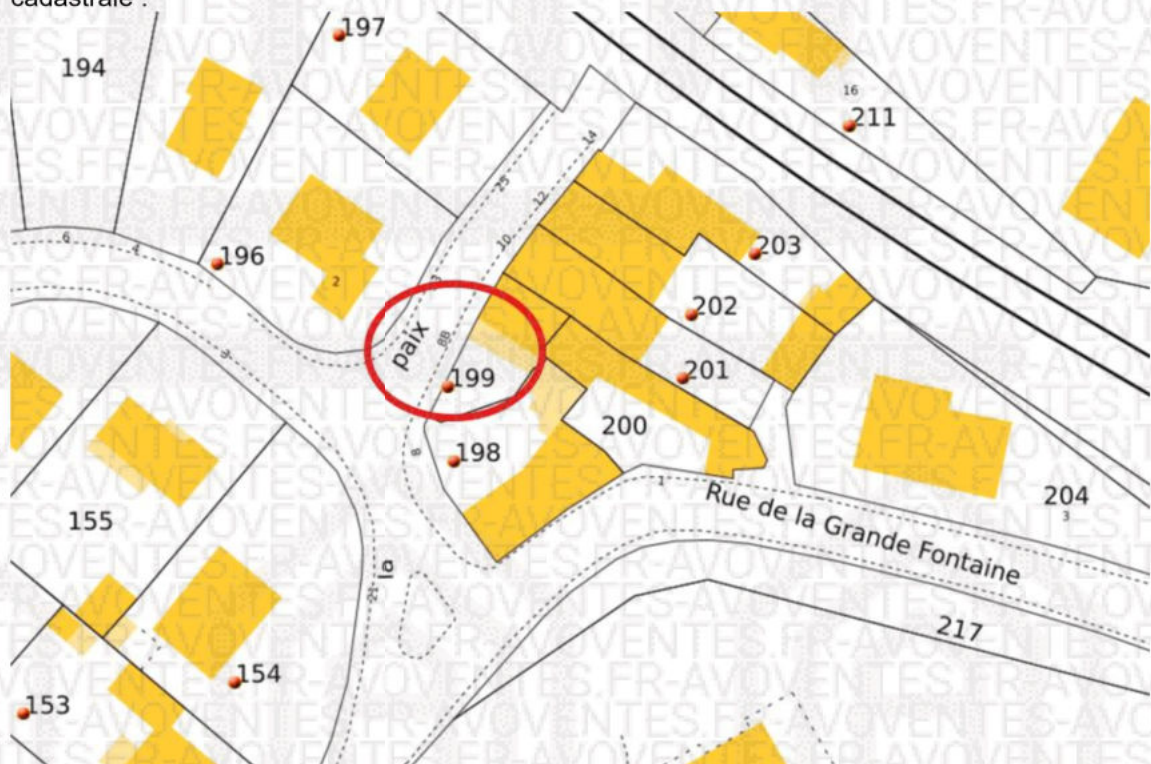
L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, et le vingt août

Au Greffe du Tribunal judiciaire de VERSAILLES, et par devant Nous Greffier soussigné,

A comparu **Maître Elisa GUEILHERS, membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT**, demeurant 21 Rue des Etats Généraux à VERSAILLES (78000), Avocat près le Tribunal Judiciaire de ladite ville, Toque 96, et avocat de : **CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL – CIC** – société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital social de 608.439.888 €, dont le siège social est 6 avenue de Provence 75009 PARIS, immatriculée au RCS PARIS sous le n° B 542 016 381, agissant par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits du CIC précédemment immatriculé au RCS PARIS sous le n° 317 749 042, et dont le siège social était 60 rue de la Victoire PARIS 9^{ème} par suite de l'assemblée générale en date du 31 décembre 1999 de la Compagnie Financière de CIC contenant fusion-absorption du CIC, agissant par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Laquelle a dit :

Que pour modifier les renseignements contenus au cahier des conditions de vente, elle indique que la parcelle objet de la présente procédure à savoir la parcelle cadastrée section AT numéro 199 est située **8 Bis Rue de la Paix à LOUVECIENNES (78430)** et anciennement 8 Rue de la Paix, suivant plan cadastral :



Et elle a signé sous toutes réserves.